Sécurité saisonnière

Meilleurs conseils pour un printemps plus sûr



Après un hiver long et froid, la neige fond et les possibilités d'activités de plein air se multiplient. Suivez les conseils de sécurité donnés dans le présent dépliant pour vous amuser et rester en sécurité ce printemps.





TECHNICAL STANDARDS AND SAFETY AUTHORITY

La Technical Standards and Safety Authority (TSSA) publie une série de dépliants saisonniers conçus pour vous aider, votre famille et vous, à rester en sécurité tout en profitant de ce que chaque saison peut vous offrir.

La TSSA est un organisme de sécurité sans but lucratif innovant qui se consacre à améliorer la sécurité du public.

Partout en Ontario, la TSSA réglemente la sécurité des combustibles, des ascenseurs et des escaliers mécaniques, des manèges, des remonte-pentes, des chaudières et des appareils sous pression et des mécaniciens d'exploitation.

Sans frais : 1 877 682-8772

Courriel : customerservices@tssa.org **Site Web de l'organisme :** tssa.org

Site Web sur la sécurité du public : safetyinfo.ca

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVANT TOUT

Liste de vérification de la sécurité à domicile au printemps

- Vérifiez les fournitures de nettoyage. Apportez ce qui n'est plus utilisé ou nécessaire à un centre de collecte de déchets dangereux.
- Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.
- Inspectez visuellement les cordons électriques et les prises de courant. Remplacez les cordons s'ils sont usés ou endommagés.
- Effectuez l'entretien de votre climatiseur. Prenez un rendez-vous avec un technicien qualifié pour qu'il fasse un entretien sécuritaire et approprié de votre appareil.
- Nettoyez soigneusement les gouttières.
 Utilisez une échelle solide et fiable et des gants de caoutchouc.
- Entreposez tous les combustibles à l'extérieur, dans une remise bien ventilée ou un garage détaché, à l'abri de la lumière directe du soleil et des autres sources de chaleur.
- Vérifiez l'équipement récréatif. Assurez-vous que tous les équipements de terrains de jeux, les bicyclettes, les planches à roulettes, etc., sont en bon état de marche et peuvent être utilisés par la famille.



Appelez avant de creuser

Pourquoi devrais-je appeler?

Pour votre propre sécurité et celle des autres, « Appelez avant de creuser » afin de faire marquer l'emplacement des installations souterraines comme les conduites de gaz, d'électricité et de câble AVANT de commencer la construction, l'aménagement paysager ou tout autre projet. Une fois que toutes les installations souterraines auront été marquées, vous pourrez creuser avec précaution.

En connaissant les informations qui suivent, vous pourrez mieux vous protéger, votre famille et vous.

Appelez avant de creuser. Ce service **GRATUIT** est offert **24 heures sur 24,** sept jours sur sept.

Appelez d'abord Ontario One Call pour les informer et pour déterminer avec qui d'autre vous devez communiquer. Ontario One Call est le centre provincial pour « Appelez avant de creuser », mais certains propriétaires d'infrastructures ne sont pas tenus, en vertu de la loi, de faire partie de ce service. Vous devez communiquer directement avec eux.

Appelez votre centre One Call au moins une semaine avant de commencer votre projet afin de vous assurer que les repérages seront effectués à temps.



Reproduit avec l'autorisation de l'Ontario Regional Common Ground Alliance.

Liste de vérification pour l'ouverture du chalet au printemps

- ☐ Inspectez visuellement les lignes électriques alimentant votre chalet et vérifiez que les câbles intérieurs et extérieurs n'ont pas été endommagés par les souris ou d'autres rongeurs. Le cas échéant, faites réparer les dégâts par un électricien.
- ☐ Faites inspecter et réparer (au besoin), par un technicien certifié par la TSSA, les appareils alimentés au propane comme les cuisinières, les réfrigérateurs et les appareils de chauffage.
- ☐ Remplacez les vieux appareils par des appareils neufs dotés de dispositifs de sécurité.
- Installez des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone et remplacez les piles au début de la saison.
- Installez un extincteur complètement chargé dans un endroit visible et assurez-vous que tout le monde sait comment l'utiliser.
- ☐ Enlevez les déchets, les feuilles et les branches tombées.
- Apportez les vieux solvants de nettoyage et combustibles à un centre de collecte de déchets dangereux.
- Assurez-vous que votre foyer a été homologué. Nettoyez-le et coupez les branches ou les broussailles qui ont poussé à proximité.

AGISSEZ

Les appareils à combustion de votre chalet doivent aussi être inspectés!

Pour trouver un entrepreneur accrédité auprès de la TSSA, consultez le site COSafety.ca.